

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE PIÈCES À FOURNIR

ADULTE

2 photos d'identité en couleur	2 photos d'identité en couleur de moins de 6 mois Elles doivent être identiques, récentes, parfaitement ressemblantes, tête nue, sans bandeau, ni serre tête, sans lunettes, de face, sur fond gris ou bleu clair, non découpées, format 35 x 45 mm, norme ISO
Passeport	<input type="checkbox"/> 1^{ère} DEMANDE : apporter un document officiel avec photographie (carte d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant, carte professionnelle...), <input type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT : ancien passeport [original et photocopies des pages contenant N° du passeport, l'état civil, l'adresse et la fiscalité] <input type="checkbox"/> PERTE OU VOL : déclaration de perte ou vol + document officiel avec photo [original et photocopie]
1 justificatif d'état civil	Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète [original] Un acte de décès (en cas de décès du conjoint) si le demandeur veut porter la mention "veuve" [original] Le jugement de divorce pour les femmes qui désirent faire figurer le nom de leur ex-conjoint [original et photocopie] OU l'autorisation écrite de l'ex-conjoint avec légalisation de sa signature
1 justificatif de nationalité Française en fonction de la situation	Un justificatif de nationalité française du demandeur : <input type="checkbox"/> Un certificat de nationalité française <input type="checkbox"/> Le décret de naturalisation ou de réintégration <input type="checkbox"/> La déclaration d'acquisition de la nationalité française (manifestation de volonté, possession d'état français...) <input type="checkbox"/> La déclaration d'acquisition de la nationalité française par mariage Un justificatif de nationalité française du parent français : <input type="checkbox"/> Un extrait d'acte de naissance de votre parent né en France (comportant la date et le lieu de naissance d'un des grands-parents né en France) <input type="checkbox"/> Le décret de naturalisation ou de réintégration <input type="checkbox"/> La déclaration d'acquisition de la nationalité française <input type="checkbox"/> Le certificat de nationalité française
1 justificatif de domicile ou de résidence	<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile à votre nom et prénom : quittance d'électricité ou de gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non imposition Si vous habitez chez quelqu'un, la personne qui vous héberge doit vous fournir : <input type="checkbox"/> Un justificatif d'identité à son nom <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile à son nom <input type="checkbox"/> Une lettre certifiant qu'elle vous héberge
Timbres fiscaux	88 euros à retirer au Trésor Public ou dans un bureau de tabac

MINEUR

2 photos d'identité en couleur	2 photos d'identité en couleur de moins de 6 mois Elles doivent être identiques, récentes, parfaitement ressemblantes, tête nue, sans bandeau, ni serre tête, sans lunettes, de face, sur fond gris ou bleu clair, non découpées, format 35 x 45 mm, norme ISO
Passeport	<input type="checkbox"/> 1^{ère} DEMANDE : apporter un document officiel avec photographie (carte d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant, carte professionnelle...), <input type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT : ancien passeport, [original et photocopies des pages contenant N° du passeport, l'état civil, l'adresse et la fiscalité] <input type="checkbox"/> PERTE OU VOL : déclaration de perte ou vol + document officiel avec photo [original et photocopie]
1 justificatif d'état civil	<input type="checkbox"/> Un extrait d'acte de naissance comportant la filiation complète du demandeur <i>* pour l'exercice de l'autorité parentale : copie intégrale de l'acte de naissance</i> <input type="checkbox"/> Le jugement de divorce ou de séparation
1 justificatif de nationalité Française en fonction de la situation du mineur	Un justificatif de nationalité française du mineur français : <input type="checkbox"/> La déclaration d'acquisition de la nationalité <input type="checkbox"/> Un certificat de nationalité française Un justificatif de nationalité française du parent français : <input type="checkbox"/> Un extrait d'acte de naissance de votre parent né en France (comportant la date et le lieu de naissance d'un des grands-parents né en France) <input type="checkbox"/> Un certificat de nationalité française <input type="checkbox"/> Le décret de naturalisation ou de réintégration <input type="checkbox"/> La déclaration d'acquisition de la nationalité française
1 justificatif de domicile de la personne exerçant l'autorité parentale ou de résidence	<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile au nom et prénom de la personne qui exerce l'autorité parentale et où réside l'enfant : quittance d'électricité ou de gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non imposition Si la personne exerçant l'autorité habite chez quelqu'un, la personne qui l'héberge doit fournir : <input type="checkbox"/> Un justificatif d'identité à son nom <input type="checkbox"/> Une lettre certifiant l'hébergement <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile à son nom Si le mineur réside en alternance chez son père et chez sa mère : <input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile au nom et prénom de chacun des parents
Timbres fiscaux	19 euros pour les mineurs de moins de 15 ans 44 euros pour les mineurs de 15 ans et plus à retirer au Trésor Public ou dans un bureau de tabac